

SAINTE FOY SAINT SULPICE

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU MERCREDI 11 SEPTEMBRE 2024 A 20 H 30

Date de la convocation : 3 septembre 2024

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 14

Nombre de membre excusé : 1

Nombre de membre absent : 0

L'an deux mille vingt-quatre, le onze septembre, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de Sainte Foy Saint Sulpice, dûment convoqués, se sont réunis, en session ordinaire, salle du conseil municipal en Mairie, sous la présidence de Monsieur Mickaël MIOMANDRE, Maire

PRESENTS : Messieurs MIOMANDRE M. - PONVIANNE G. - COUTURIER A. – DE OLIVEIRA F. - DUINAT J. – JURINE T. – PALLUAT DE BESSET D. – REBOUX A.– RICO S. – THIVOLET D. – VERCHERAND P. – BARROUX V. – MOREL P. - TRICAUD M.

ABSENTS EXCUSES : Monsieur VIAL F.

ABSENT :

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme MOREL Paulette

Conformément à l'article L2121-15 Du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance. Madame Paulette MOREL est désignée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

- Nomination d'un secrétaire de séance ;
- Approbation du dernier procès-verbal de la séance du 21 juin 2024 ;
- Aménagement de la Place Saint-Cyr : demandes de subventions :
 - Fonds Vert
 - Amendes de Police
- Projet City-Stade : demandes de subventions :
 - Agence Nationale du Sport
 - Région
 - Département
- Caméras de vidéoprotection : demande de subvention à la Région ;
- Révision du loyer de l'appartement au-dessus de la Mairie ;
- Retour sur la Conférence des Maires ;
- Divers :
 - Tennis
 - Ecole
 - Tournage d'un court-métrage
 - Chapelle St Sulpice

1 – Aménagement de la Place Saint-Cyr : demande de subvention au titre du Fonds Vert - Délibération n° DEL2024-09-27

Monsieur le Maire rappelle le projet d'aménagement de la Place Saint Cyr, remet à disposition du Conseil les plans établis par le bureau d'études et travaux de Loire Forez Agglomération, et donne lecture du récapitulatif des dépenses pour mener ce projet à son terme. Le montant total des travaux envisagés représente un coût de 211 627.35 Euros HT.

Monsieur le Maire explique au conseil que des subventions ont été accordées par la Région (50 000€) et le Département (63 491€). En revanche, la demande de subvention au titre de la DETR ayant été refusée, Monsieur le Maire propose de solliciter la subvention au titre du Fonds Vert pour aider aux travaux d'aménagement de la Place Saint Cyr.

Approuvée à l'unanimité sans question ni remarque

➤ VOTE

<i>En exercice</i>	15	POUR	14
<i>Présents</i>	14	CONTRE	0
<i>Procurations</i>	0	ABSTENTION	0
<i>Pris part au vote</i>	14	TOTAL	14

2 – Aménagement de la Place Saint-Cyr : demande de subvention au titre de l'enveloppe départementale des amendes de Police – Délibération n° DEL2024-09-28

Dans le cadre du projet d'aménagement de la Place Saint Cyr, Monsieur le Maire propose de solliciter également la subvention au titre de l'enveloppe départementale des amendes de police pour aider au financement des travaux relatifs à la création du chemin piétonnier et à sa sécurisation. Le montant des travaux relatifs à cette tranche s'élève à 38 155,00 € HT.

Approuvée à l'unanimité sans question ni remarque.

➤ VOTE

<i>En exercice</i>	15	POUR	14
<i>Présents</i>	14	CONTRE	0
<i>Procurations</i>	0	ABSTENTION	0
<i>Pris part au vote</i>	14	TOTAL	14

3 – Projet City-Stade : demande de subventions (Agence Nationale du Sport, Région, Département)

Délibération n°DEL2024-09-29 : Agence Nationale du Sport

Délibération n°DEL2024-09-30 : Enveloppe Territorialisée Départementale

Délibération n°DEL2024-09-31 : Enveloppe Régionale

Monsieur le Maire et Madame Magali TRICAUD, adjointe aux écoles, présentent le projet d'installation d'un city-stade, entre le terrain de foot et le terrain de tennis. Le montant des travaux (travaux de maçonnerie pour prolongation de la dalle existante et achat/installation du city-stade) s'élève à 40 014.50 € HT.

Monsieur le Maire propose de solliciter des subventions au titre de l'Agence Nationale du Sport, de l'enveloppe territorialisée départementale, et de l'enveloppe régionale pour aider aux travaux d'aménagement et d'installation d'un city-stade.

Après discussion, le Conseil Municipal approuve cette demande de subvention.

➤ VOTE

<i>En exercice</i>	15	POUR	14
<i>Présents</i>	14	CONTRE	0
<i>Procurations</i>	0	ABSTENTION	0
<i>Pris part au vote</i>	14	TOTAL	14

4 – Caméras de vidéoprotection : demande de subvention au titre de l'enveloppe régionale – Délibération n° DEL2024-09-32

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le projet d'installation de caméras de vidéoprotection pour sécuriser les carrefours de la boulangerie et de l'école. Un devis a été demandé et le montant des travaux envisagés s'élève à 4 224 € HT.

Monsieur le Maire propose de solliciter la subvention au titre de l'enveloppe régionale pour l'installation d'un système de sécurisation sur les espaces publics, pour aider à l'acquisition et à l'installation de caméras de vidéoprotection dans le bourg de la commune.

Après discussion, le Conseil Municipal approuve cette demande de subvention.

➤ VOTE

<i>En exercice</i>	15	POUR	14
<i>Présents</i>	14	CONTRE	0
<i>Procurations</i>	0	ABSTENTION	0
<i>Pris part au vote</i>	14	TOTAL	14

5 – Révision du loyer de l'appartement au-dessus de la Mairie – Délibération n° DEL2024-09-33

Monsieur le Maire indique au Conseil municipal que les locataires de l'appartement au-dessus de la Mairie quittent le logement au 30 septembre 2024. Des éléments de cuisine (meubles et plan de travail) ont été installés. Monsieur le Maire rappelle que le loyer est actuellement de 500,00 € et propose de l'augmenter de 20,00 € / mois.

Après discussion, le Conseil Municipal approuve cette augmentation.

➤ VOTE

<i>En exercice</i>	15	POUR	14
<i>Présents</i>	14	CONTRE	0
<i>Procurations</i>	0	ABSTENTION	0
<i>Pris part au vote</i>	14	TOTAL	14

6 – Retour sur la conférence des Maires et le PADD

M. Gilles PONVIANNE, 1^{er} adjoint, expose au Conseil la synthèse des débats faits par les communes sur le PADD, dans le cadre du PLUi à 87 communes et les enjeux de ce dernier, présentés lors de la Conférence des Maires le 10 septembre. Il rappelle également les enjeux de la loi ZAN. Les grandes orientations du PADD seront prochainement débattues en conseil communautaire, le 17 septembre.

7 – Divers

➤ Tennis :

L'association étant en sommeil depuis plusieurs années, il convient de trouver une solution pour la réservation du terrain de tennis et la gestion des clés. Une réunion est organisée par la Mairie le 19 septembre à 20h avec les membres de l'association.

➤ Ecole :

Madame Magali TRICAUD, adjointe aux Ecoles, présente au Conseil les effectifs de la rentrée scolaire 2024/2025, à savoir :

- Petite Section/Moyenne Section : 30 élèves
- CE2 / CM2 : 19 élèves
- Effectif RPI : 91 élèves (dont 45 enfants de la commune)

L'aménagement nécessaire au niveau des couchettes a été réalisée durant l'été.

➤ Tournage d'un court-métrage :

La commune a été contactée pour le tournage d'un court-métrage sur la place du Bourg. Ce dernier aura lieu le lundi 7 octobre de 7h à 18h.

➤ Chapelle Saint-Sulpice :

Monsieur Didier PALLUAT DE BESSET, conseiller, indique qu'une interview au sujet de la Chapelle est prévue avec RCF. Il explique qu'il faut maintenant attendre le retour des institutions au niveau des recherches archéologiques et les devis pour la charpente.

➤ Eglise :

Les ampoules de l'Eglise ont été changées par un conseiller, Monsieur DE OLIVEIRA Frédéric et l'employé communal.

6 – Dates à retenir

- Inauguration Station d'Épuration : vendredi 13 septembre à 17h
- Concours de boules Intercommunal : samedi 14 septembre – départ à 13h45
- Prochains Conseil Municipaux :
 - Vendredi 18 octobre 2024 – 20h30
 - Vendredi 13 décembre 2024 – 20h30
- Visite du Sénat et de l'Assemblée Nationale : mardi 17 décembre

Procès-verbal de la séance du 21 juin 2024

Le procès-verbal de la séance du 21 juin 2024 n'appelle aucune observation et est approuvé à l'unanimité.

➤ VOTE

<i>En exercice</i>	15	POUR	14
<i>Présents</i>	14	CONTRE	0
<i>Procurations</i>	0	ABSTENTION	0
<i>Pris part au vote</i>	14	TOTAL	14

Clôture de la séance à : 22 heures 15.

SIGNATURES

Mickaël MIOMANDRE,

Paulette MOREL,

Maire et Président de séance :

Secrétaire de séance :

